



En cette période de rentrée on mesure combien les vacances et les loisirs sont importants et essentiels pour une bonne insertion sociale. Il est encore temps d'en profiter :

- **Au travers du service « vacaf » pour partir en famille pendant les vacances de Toussaint.**

Le service « Vacaf » facilite le départ en vacances des familles allocataires. Toutes les familles allocataires de la Caf de Lille, avec au moins un enfant âgé de 3 à 15 ans et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 470 € peuvent en profiter. Les vacances de Toussaint approchent c'est l'occasion de tester ce dispositif « Vacaf » d'autant que la Caf paie 50% du coût du séjour dans la limite de 400 € par famille.

- **Au travers de chèques vacances-loisirs ANCV.**

Une inscription d'enfant en accueil de loisirs, à une activité sportive, de découverte ou culturelle c'est simple avec les chèques vacances ANCV envoyés en début d'année par la Caf aux familles d'enfants âgés de 3 à 15 ans dont le quotient familial ne dépasse pas 470 euros. De plus, c'est utilisable toute l'année.